



ETUDE DE CONCEPTION EN VUE DE L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

(version juillet 2012)

Joindre obligatoirement :

Un plan de situation permettant de localiser, dans la commune, l'habitation à desservir.

Un plan de masse précisant la position des principaux éléments de l'installation par rapport à l'habitation (position de la fosse, du bac à graisse, des dispositifs d'épuration, d'évacuation, des regards...) ainsi que les caractéristiques de la parcelle (pente, cours d'eau, puits, ...).

Votre projet accueille du public ou le nombre de pièces principales est disproportionné par rapport au nombre d'occupants, joindre obligatoirement l'étude particulière (art 4 de l'arrêté du 7 mars 2012). **Le dossier sera déclaré incomplet sans cette étude.**

Date de la demande : Numéro de dispositif (à remplir par le SPANC) :

Nom et prénom du demandeur :

Adresse principale:

Code postal : Commune : ☎ :

Adresse mail :

Nom et prénom de l'utilisateur :

Adresse de la parcelle :

Code postal : Commune : ☎ :

Section, numéro du cadastre du projet et superficie:

NATURE DU PROJET

- NOUVEAU DISPOSITIF REHABILITATION D'UN DISPOSITIF EXISTANT

CARACTERISTIQUES DES LOCAUX

- Habitation individuelle Principale Secondaire
- Autre usage (préciser) :
- Nombre de chambres : (Nombre d'utilisateurs :)
- Nombre de pièces principales (pièces destinées au séjour ou au sommeil) :

REALISATION DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Nom de l'installateur prévu :

Adresse :

☎ :

FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT PAR ECO-PRET A TAUX ZERO

Pour une réhabilitation volontaire, y a-t-il un dossier ECOPTZ en cours ? OUI NON

FILIERES CLASSIQUES : SUITE

LIT D'EPANDAGE À FAIBLE PROFONDEUR

Terrain plat Surface disponible > 200m²
Sol perméable à dominante sableuse Pente du sol < 2%
Longueur maxi : 30m Largeur maxi : 8m Profondeur : 0,60m

Le sol en place sert de système épurateur et de système évacuateur

Surface du lit : Longueur du lit : Largeur du lit :

TOILETTES SECHES

Toilettes sèches avec séparation des urines : OUI NON
Zone de compostage double, posée sur dalle étanche OUI NON
Protection contre les intempéries : OUI NON
Valorisation des sous-produits sur la parcelle : OUI NON
Mise en place d'un dispositif de traitement conforme pour traiter les eaux ménagères :
 OUI NON Descriptif :
Conformément à l'article 20 de l'arrêté du 7 mars 2012, modifiant l'article 17 de l'arrêté du 7 septembre 2009, les conditions citées ci-dessus devront être respectées.

FILIERES COMPACTES AGREES :

Nom commercial de la filière compacte choisie :
Nom du distributeur :
Date d'agrément :/...../..... Numéro d'agrément :/.....
Dimensionnement choisi (nombre d'équivalents/habitants) :
Choix du contrat d'entretien : OUI NON
Notice de pose fournie (si mise en place par le propriétaire) : OUI NON
Fiches techniques fournies : OUI NON
Guide d'utilisation avec notice d'entretien fourni : OUI NON
Exutoire des eaux usées traitées par tranchée d'infiltration : longueur du drain :
Si l'infiltration par tranchée est impossible, le rejet se fera donc en surface :
_ Joindre l'autorisation écrite du propriétaire de l'exutoire
_ Joindre l'étude particulière obligatoire à la charge du pétitionnaire (Articles 13 à 16 de l'arrêté du 7 mars 2012, modifiant les articles 11 à 13 de l'arrêté du 7 septembre 2009)
Liste des filières compactes agréées par l'Etat, disponible au :
www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr

Le propriétaire s'engage :

- à réaliser l'installation conformément au projet validé
- à ne recouvrir l'installation qu'après visite du technicien
- Le propriétaire est seul responsable du choix, de l'entretien et du bon fonctionnement de sa filière d'assainissement autonome

A..... le,
Signature du Demandeur

Le technicien en assainissement autonome de votre secteur se tient à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements complémentaires nécessaires pour remplir cet imprimé.